



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mars 2010
Français
Original : anglais

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Prenant acte avec regret de la démission du juge Shi Jiuyong, qui prendra effet le 28 mai 2010,

Notant que, de ce fait, un siège deviendra vacant à la Cour internationale de Justice et qu'il faudra le pourvoir pour le reste du mandat du juge Shi Jiuyong, conformément aux dispositions du Statut de la Cour,

Notant que, conformément à l'Article 14 du Statut, la date de l'élection doit être fixée par le Conseil de sécurité,

Décide que l'élection pour pourvoir le siège devenu vacant aura lieu le 29 juin 2010 à une séance du Conseil de sécurité et à une séance de l'Assemblée générale, à sa soixante-quatrième session.

